



32^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Mise à jour par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Genève, le 13 juin 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son intervention substantielle.

Monsieur le Haut-Commissaire,

La société civile, dont le rôle intrinsèque consiste à observer l'action d'un gouvernement, à lui demander des comptes et à se montrer critique à son égard, joue un rôle indispensable dans le respect des droits de l'homme. La Suisse partage ainsi votre inquiétude quant à la réduction de l'espace qui lui est dévolu et aux cas d'entraves, de violence ou de représailles à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme.

La Suisse s'inquiète des restrictions toujours plus grandes imposées **en Russie** au droit à la réunion pacifique et à la liberté d'expression ainsi que de l'imposition de peines excessives à l'encontre de personne qui font usage de ces droits. Elle appelle la Russie à respecter ses obligations internationales et à se conformer aux arrêts des juridictions internationales. La Suisse est également préoccupée par les arrestations et les jugements arbitraires des

représentants de la société civile et des partis politiques au **Bahreïn**. Elle demande aux autorités de respecter le droit à la liberté d'expression et le droit à un procès équitable.

Au **Cambodge**, la Suisse s'inquiète de l'adoption récente de lois restreignant les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique ou des harcèlements et arrestations arbitraires de défenseurs des droits de l'homme. La Suisse appelle le Cambodge à respecter ses obligations internationales et en particulier à permettre aux défenseurs des droits de l'homme d'opérer sans crainte de représailles.

En **Egypte**, la mise en détention, souvent prolongée, des opposants politiques, manifestants, journalistes, blogueurs, étudiants, syndicalistes, défenseurs des droits de l'homme et autres membres de la société civile est source de grande inquiétude. La Suisse appelle l'Egypte à révoquer les dispositions législatives qui criminalisent l'exercice des droits à la liberté d'expression et à la réunion pacifique et à libérer les personnes emprisonnées pour les avoir exercés.

La répression par les forces de l'ordre des manifestations qui ont eu lieu dans plusieurs villes au **Kenya** est également préoccupante. Nous invitons tous les acteurs à respecter les obligations internationales et les dispositions constitutionnelles et légales nationales. Les droits à la liberté d'expression et à la réunion pacifique et le respect du principe de proportionnalité dans le recours à la force doivent être garantis.

Enfin, la Suisse s'inquiète des violences des forces de l'ordre commises contre des personnes faisant usage de leur droit à la réunion pacifique **en Gambie**, aux arrestations arbitraires et aux allégations de torture en détention. La Suisse appelle la Gambie à mener une investigation indépendante, impartiale et approfondie de ces cas, à libérer toute personne arbitrairement détenue et à assurer le droit aux visites pour les personnes en détention.

Je vous remercie.